**CA TRAITEUR ET SALAISONS**
**Société par Actions Simplifiée**
**au capital de 10.999.982 €**
**Siège social : 49, avenue d'Iéna – 75116 PARIS**
**RCS PARIS B 422 619 023**

# PROCES-VERBAL
# DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
# DU 6 JUIN 2005

G.T.C. de Paris
15 JUIN 2005
N° DE DÉPOT

L'an deux mil cinq,
Le six juin,
A quinze heures,

Les actionnaires de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au 49, avenue d'Iéna – 75116 PARIS, sur convocation du Président par lettre en date du 25 mai 2005.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par chaque actionnaire au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme éventuel mandataire d'autres actionnaires. Les pouvoirs des actionnaires représentés ont été annexés à la feuille de présence.

Monsieur Antoine d'ESPOUS, Président, préside la séance.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Président qui constate que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La SELARL Cabinet ROUXEL-TANGUY représentée par Madame Emmanuelle ROUXEL et Monsieur Frédéric THAUVIN, Co-Commissaires aux comptes titulaires, sont absents et excusés.

Le Président fait observer qu'un dossier contenant certaines informations et documents est mis à la disposition des actionnaires :

- un exemplaire de la lettre de convocation aux actionnaires ;
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes ;
- la feuille de présence et la liste des actionnaires ;
- un exemplaire des statuts de la Société ;
- le rapport du Président à la présente assemblée ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Les documents et renseignements visés aux articles 133 et 135 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'assemblée, ainsi que la liste des actionnaires.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

**Ordre du jour**

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de Monsieur Antoine d'Espous, démissionnaire,
- Pouvoirs,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport du Président.
Il rappelle qu'aux termes d'un courrier en date du 25 mai 2005, Monsieur Antoine d'Espous a fait part de son souhait de démissionner pour des raisons de convenance personnelle.

Après différents échanges de vues, le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

**PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, prend acte de la démission de Monsieur Antoine d'Espous de ses fonctions de Président à effet de ce jour.

En conséquence, l'assemblée générale nomme, en qualité de nouveau Président de la Société, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2008 :

- la société civile CA ANIMATION, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° D 444 571 343, ayant son siège social sis 49 avenue d'Iéna – 75116 PARIS et représentée par Monsieur Antoine d'Espous, gérant.

Elle exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et au titre de l'article 17 des statuts.

Monsieur Antoine d'Espous en sa qualité de gérant de ladite société, déclare accepter les fonctions qui viennent d'être confiées à la société CA ANIMATION et indique qu'il ne tombe sous le coup d'aucune des incapacités, interdictions ou déchéance prévues par la loi.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

## DEUXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités requises.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à quinze heures trente.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Bon pour acceptation par la société CA Animation
de fonctions de Président

M. d'Esp.

**CA ANIMATION***
**Représentée par**
**Antoine d'Espous**

* *« bon pour acceptation par la société CA ANIMATION des fonctions de Président »*